

Deux jeunes femmes disparaissent l'une pour l'autre sur Facebook

mardi 20 novembre 2018 par Xavier de La Porte

4-5 minutes

Xavier de La Porte vous raconte une parabole d'aujourd'hui

Il s'agit de deux jeunes femmes qui sont amies sur *Facebook*. Un jour, elles s'aperçoivent que leurs publications n'apparaissent plus sur leurs murs.

Réciproquement. Comme si l'une avait bloqué l'autre. **Petit moment de désarroi et d'interrogation : “pourquoi m'aurait-elle bloquée ?” se demande chacune dans son coin “Qu'ai-je dit, qu'ai-je fait, qui me vaille cette sanction abrupte et non expliquée ?”** L'amitié de ces jeunes étant solide et dépassant *Facebook*, elles s'en parlent par d'autres moyens et non, aucune des deux n'a bloqué l'autre. Y aurait-il eu une manœuvre malheureuse, involontaire ? Chacune vérifie dans les paramètres de son compte. Non, pas de manœuvre malheureuse. Le phénomène est d'autant plus étrange que non seulement ces jeunes filles ne sont plus amies dans *Facebook*, mais elles n'existent plus l'une pour l'autre.

Quand l'une tape le nom de l'autre, rien n'apparaît, elles ont

disparu l'une pour l'autre. Comme elles ont envie de comprendre, elles adressent un mail à Facebook qui, évidemment, ne leur a jamais répondu, mais n'a pas non plus résolu le problème. On en est là aujourd'hui.

Que dit cette anecdote de notre vie numérique ?

D'abord, que notre vie numérique se déroule sur des plateformes qui buggent. Même *Facebook* est faillible. Ça nous rappelle ce qu'on oublie trop souvent : les programmes informatiques sont les constructions les plus complexes jamais édifiées par les humains. Un pont suspendu, par rapport à une plateforme comme *Facebook*, c'est très simple. Certes, en cas d'erreur, les conséquences ne sont pas les mêmes, mais quand même, on évolue dans des techno-systèmes instables qui agissent parfois bizarrement (*Pôle Emploi* en fait l'amer expérience).

Cette petite histoire nous rappelle ensuite ce que le grand juriste Lawrence Lessig avait formulé dès 2001 dans un texte devenu célèbre : "*Code is law*" - *le code fait la loi*. **C'est-à-dire que dans le monde numérique, c'est le code informatique qui fait la règle.** S'il décide - volontairement ou par erreur - que vous ne pouvez plus être ami avec cette personne, et bien vous ne pouvez plus. Un point c'est tout. Pas de recours. Pas ou peu d'explication. *Facebook* est loin, *Facebook* fait sa loi dans *Facebook*, sans estimer nécessaire de nous expliquer. Bref, on est passé de "nul n'est censé ignorer la loi" à "bon courage pour

connaître la loi que tu subis.”

Cette anecdote nous dit aussi que notre vie sociale - qui a toujours été compliquée - fait face à des problèmes nouveaux. Etre bloqué par quelqu'un, par exemple, ça n'existait pas dans le monde pré-numérique. Qu'est-ce que ça dire que bloquer quelqu'un ? En quoi est-ce différent de ne plus le suivre ? Est-ce qu'on peut encore parler de vive voix à quelqu'un qui nous a bloqué ? Et disparaître pour les autres – pas seulement pour une personne mais pour tous les autres - dans un réseau social, en voilà un beau problème contemporain : **imaginez... vous êtes là, mais personne ne voit ce que dites, ce que vous écrivez ou postez.** Voilà une peine que pourrait un jour décider d'infliger un réseau social : l'invisibilité. Souvenez-vous ce qui arrive au personnage de HG Welles : « L'homme invisible » devient fou.

Une parabole d'aujourd'hui....

Légende du visuel principal:

Deux jeunes femmes disparaissent l'une pour l'autre dans Facebook © Getty / Manuel Breva Colmeiro